

■ ÉDITO

Baisse des intentions d'investissement en actions

La 6^e édition du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, dont nous détaillons les résultats dans cette Lettre, a révélé cette année une certaine décreue de l'intérêt des Français pour la bourse, après deux années de regain.

Leur niveau global de confiance quant à l'évolution de leur situation financière a chuté en 2022 : le nombre de personnes pessimistes est à son plus haut niveau depuis le lancement du Baromètre en 2017.

De façon cohérente, les intentions d'investissement en actions, qui sont liées à la perception de l'environnement économique et financier, ressortent nettement en baisse. Cette chute des intentions est notamment visible chez les jeunes de moins de 25 ans.

Pour un nombre croissant de Français, ce n'est plus le moment d'investir en actions. Et parmi ceux qui attendent malgré tout une évolution positive dans les prochaines années, la rentabilité escomptée ressort en baisse.

Le constat est qu'une partie des investisseurs en actions se montrent sensibles à l'environnement macroéconomique ou géopolitique.

Certains ont su saisir des opportunités d'investissement en période de crise sanitaire. Mais dans un contexte de fortes incertitudes et de résurgence de l'inflation, ils sont désormais plus nombreux à exprimer leurs craintes et leur attentisme.

En matière d'éducation financière, cela pose plusieurs questions : l'horizon sur lequel se projettent les épargnants est-il suffisamment long ? Comment les arguments en faveur d'une diversification en bourse de leur épargne de long terme peuvent-ils l'emporter sur les inquiétudes de court et moyen terme ?

L'AMF va se doter en 2023 d'une cartographie plus fine des investisseurs fondée sur leurs comportements d'épargne, un outil précieux pour mieux orienter ses actions d'éducation financière vers les différents types d'investisseurs. ■

■ FOCUS

Seuls 12 % des Français à l'aise avec les concepts de base des placements

Pour tester les connaissances des individus en matière de placements, l'AMF a ajouté trois questions à la 6^e édition de son Baromètre¹.

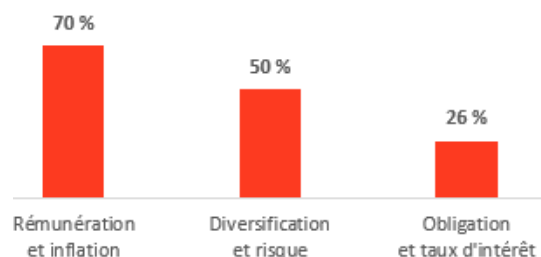
L'analyse des réponses confirme les difficultés de compréhension rencontrées par beaucoup de Français en matière d'investissement.

Les trois questions posées étaient les suivantes :

- Supposez que le taux de rémunération de votre épargne soit de 1 % par an et que l'inflation soit de 2 % par an. Au bout d'un an, avec cette épargne, d'après vous, serez-vous capable d'acheter plus, autant ou moins qu'aujourd'hui ?
- En général, quand un investisseur répartit son capital sur différents placements financiers, le risque de perdre l'argent ... ? (augmente, diminue, ne change pas)
- Quand les taux d'intérêt montent, que se passe-t-il en général pour les obligations ? (leur valeur monte, baisse, ne change pas)

¹ Ces questions sont posées lors d'enquêtes internationales d'évaluation du niveau d'éducation financière des populations.

Les proportions de bonnes réponses aux questions posées

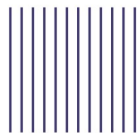


Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement

Si 70 % des personnes interrogées ont donné une bonne réponse à la question de l'effet de l'inflation sur le pouvoir d'achat de leur épargne, seul un quart d'entre elles (26 %) ont bien répondu à celle, certes plus complexe, portant sur la relation entre la valeur des obligations et celle des taux d'intérêt.

Au total, seuls 12 % des répondants ont trouvé les trois bonnes réponses. Ce sont plus souvent des détenteurs d'actions individuelles (23 % d'entre eux).

Parmi ceux qui estiment « bien s'y connaître », seulement 18 % ont répondu correctement aux trois questions. ■



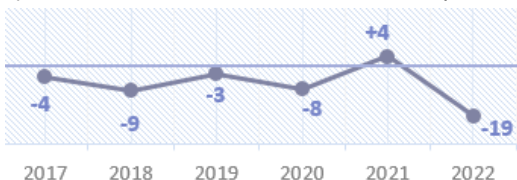
Baisse de la confiance et des intentions d'investissement en actions

La 6^e vague du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement¹ a révélé un changement d'état d'esprit chez les épargnants vis-à-vis de l'investissement en bourse.

Une baisse de la confiance...

En octobre 2022, la confiance des Français est ressortie en nette baisse par rapport à son niveau d'octobre 2021. Elle se situe à son plus bas niveau depuis 2017, date de lancement du Baromètre. Seules un quart des personnes interrogées ont déclaré avoir confiance dans l'évolution de leur situation économique et financière, contre un tiers en 2021. La baisse de confiance est générale, quel que soit l'âge ou le type de placement détenu.

Globalement, au sujet de l'évolution de votre situation économique et financière au cours des 12 prochains mois ... (solde entre les « confiants » et les « inquiets »)



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement

... qui incite moins à la prise de risque

Certains épargnants sont maintenant plus hésitants vis-à-vis des placements risqués. La part des personnes interrogées acceptant un risque modéré pour leur épargne, après une hausse en 2021, a en effet baissé au profit de celle des « hésitants » (ceux qui répondent ne pas savoir).

Vous acceptez un peu de risque dans l'espoir d'avoir une meilleure rémunération que les placements sans risque



La baisse de cette ouverture au risque est significative chez les moins de 25 ans et moindre chez les plus âgés. On note un *statu quo* chez ceux qui disposent d'un patrimoine financier supérieur à 30 k€ ou chez les investisseurs en bourse.

Dans le même temps, la part des Français déclarant refuser tout risque pour leur épargne, les « réfractaires », est restée stable par rapport à 2021 à un niveau relativement bas (4 Français sur 10).

Vous refusez tout risque sur vos placements tout en sachant que la rémunération restera faible



Les comportements d'épargne depuis 12 mois

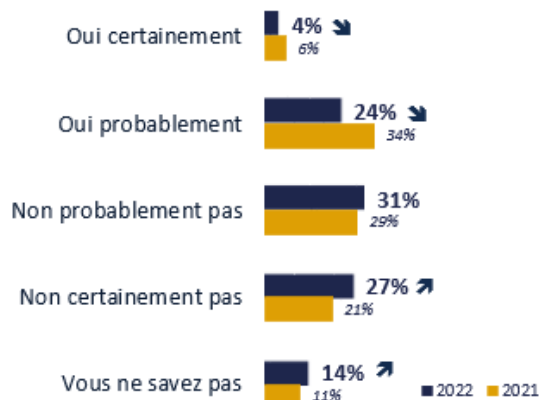
En 2022, 76 % des Français ont mis de l'argent de côté (stable par rapport à 2021). Ils ont été plus nombreux à retirer de l'argent de leur épargne (58 % contre 51 % en 2021). La part des Français déclarant épargner régulièrement a baissé, de 39 % en 2021 à 32 %. Ceux qui ont mis de l'argent de côté l'ont fait essentiellement sur les comptes courants et les livrets d'épargne.

Seuls 17 % d'entre eux ont investi en bourse, parmi lesquels 27 % de ceux qui disposent d'un patrimoine financier supérieur à 30 k€ et 43 % de ceux qui détiennent des placements en bourse dans un compte-titres ou un PEA. ■

La faible rémunération et l'inflation incitent moins au risque

Les Français sont plus prudents et l'argument de la faible rémunération de l'épargne convainc moins qu'en 2021 : en 2022, ils ne sont plus que 28 % à se dire prêts à prendre un peu plus de risque avec leur épargne, contre 40 % en 2021.

Compte tenu de la faible rémunération actuelle des produits d'épargne garantis, seriez-vous prêt(e) à accepter un peu plus de risque sur une partie de vos placements ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement

L'argument de l'inflation ne semble pas davantage porteur chez les épargnants : seuls 27 % des répondants chercheraient à compenser les effets de l'inflation par une prise de risque accrue sur leurs placements.

Immobiliser les sommes investies est moins accepté

Dans l'hypothèse d'un investissement non garanti, l'idée de devoir en contrepartie immobiliser son épargne investie a été moins fréquemment acceptée qu'en 2021. Seuls 38 % des répondants ont accepté une immobilisation d'au moins 3 ans (44 % en 2021). La durée moyenne acceptée d'un blocage des sommes placées a diminué, à 4,2 ans, contre 4,7 en 2021. C'est le niveau le plus bas depuis 2017. ■

¹ 2 000 personnes représentatives de la population française de 18 ans et plus et interrogées du 20 septembre au 10 octobre 2022.

Un intérêt moindre pour la bourse

L'intérêt pour les placements en actions (en direct ou à travers des fonds ou Sicav) ressort en baisse en 2022 (25 % des Français se disent intéressés, contre 29 % en 2021), tout comme la confiance envers ces placements (21 % contre 24 %), au niveau mesuré le plus bas depuis 2017, année de lancement du Baromètre.

La baisse se constate parmi les moins de 25 ans, mais, plus significativement encore, chez les 55-64 ans. Cependant, l'intérêt pour les placements en actions ne diminue pas parmi les investisseurs en bourse.

Une rentabilité attendue en baisse...

En 2022, seuls 37 % des Français ont répondu s'attendre à ce que les placements en actions soient rentables ces 5 prochaines années. Ils étaient 43 % en 2021. La rentabilité attendue pour les 5 prochaines années par ce tiers de Français optimistes ressort également en baisse : 3,6 % par an contre 4,2 % en 2021.

Les personnes confiantes pour elles-mêmes sont 51 % à attendre une rentabilité positive (4,1 % en moyenne). Ceux qui s'estiment « connaisseurs » sont 54 % à être optimistes (ils escomptent 4 % par an), dans la même proportion que ceux qui disent s'informer sur la bourse (3,8 % par an attendus).

Les investisseurs en bourse, c'est-à-dire, ceux qui détiennent des actions en direct, des obligations ou des fonds d'investissement, sont 59 % à attendre une rentabilité positive (4,1 %). C'est le cas de 65 % des actionnaires de sociétés cotées (4,3 % espérés).

... le sentiment que ce n'est pas le bon moment ...

En cohérence, la proportion de ceux qui pensent que ce n'est pas un bon moment pour investir en actions a significativement augmenté entre 2021 et 2022, de 26 % à 34 %. C'est le cas également chez 34 % des détenteurs d'actions cotées.

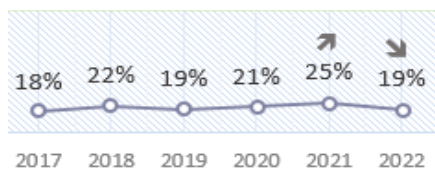
En termes d'âge, les plus enclins à penser que cela reste un bon moment pour investir sont les 25-34 ans : 19 % d'entre eux pensent que c'est plutôt un bon moment (16 % en 2021), contre 12 % dans l'ensemble de la population (15 % en 2021).

Les actionnaires individuels sont toutefois encore 31 % à penser que c'est un bon moment (34 % en 2021).

... et moins d'intentions de souscription

Les intentions d'investissement à court terme (en actions individuelles ou au travers de placements collectifs) retombent au niveau de 2019, à 19 % des Français.

Au cours des 12 prochains mois, pourriez-vous envisager de souscrire des placements en actions ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement

Chez les moins de 25 ans, les intentions ont significativement baissé, de 37 % à 30 %. Mais c'est le cas également chez les 55 ans et plus : ils ne sont plus que 12 %, contre 18 % un an auparavant. Seule la tranche des 25-34 ans maintient ses intentions d'investissement (29 % d'entre eux).

Parmi les détenteurs d'actions individuelles, cotées ou non cotées, les intentions restent fortes : 56 % des actionnaires interrogés en octobre 2022 se disaient prêts à investir dans les 12 mois à venir.

Les intentions à plus long terme sont également en baisse. Le cumul des intentions d'investissement à court, moyen ou long terme rechute à 28 %, son niveau de 2019, contre 35 % en 2021.

Les épargnants et leurs conseillers

Le conseiller reste la principale « source » d'information des épargnants (48 % d'entre eux), devant les proches (26 %) et la lecture de la documentation (23 %).

Les épargnants sont cependant 54 % à dire décider eux-mêmes de leur choix de placement, parfois en s'appuyant sur leurs proches. Les conseillers interviennent dans 30 % des cas.

Au cours des 3 dernières années, seuls 21 % des Français ont bénéficié d'un bilan de leur épargne. Cela s'est fait à leur initiative dans la moitié des cas. Dans la majorité des cas, le conseiller a pris le temps d'approfondir la situation et les objectifs de son client en vue du conseil. ■

Chute depuis 2 ans du sentiment de s'y connaître

Les Français sont plus nombreux depuis 2 ans à estimer mal s'y connaître en matière d'épargne et de placement. En 2022, seul un tiers des Français ont déclaré s'y connaître, au moins assez bien. Ils étaient près d'une moitié en 2020.

Avez-vous le sentiment de vous y connaître très bien, assez bien, assez mal ou très mal dans le domaine des produits d'épargne et des placements financiers ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement

Les futurs « néo-investisseurs » en actions

Certains épargnants, parmi ceux qui aujourd'hui ne possèdent aucun placement non garanti, ont répondu pouvoir envisager d'investir en actions à court terme (dans les 12 mois). Ils représentent 3 % des répondants.

Ce sont souvent des jeunes (59 % ont moins de 35 ans), des femmes (70 %) et des personnes en activité professionnelle 77% (32 % d'indépendants).

Ce sont également souvent des personnes très confiantes quant à leur avenir financier. ■

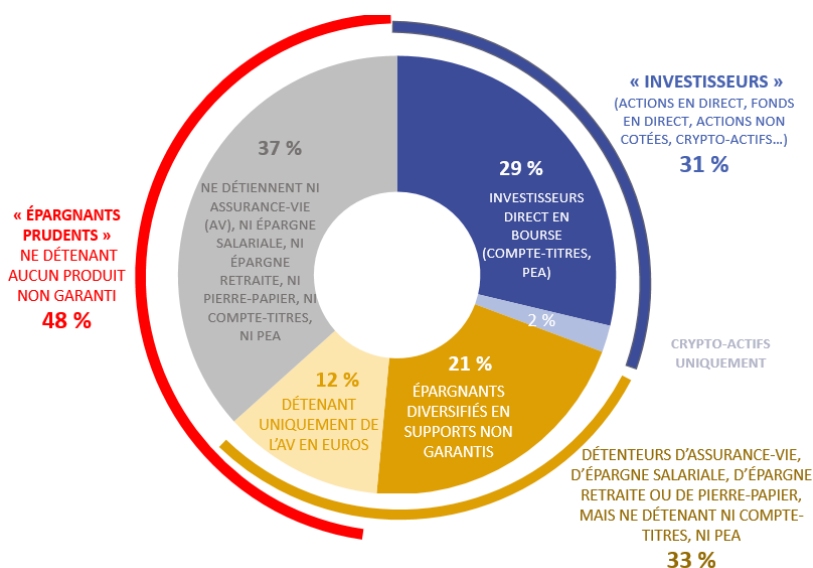
■ FOCUS

Une segmentation des épargnants selon les placements détenus

En analysant les produits d'investissement détenus au sein des foyers, trois catégories d'épargnants ressortent :

- Ceux qui disposent d'une épargne bancaire (livrets, épargne logement...) et/ou d'une assurance-vie totalement placée en euros, mais qui ne détiennent aucun produit d'investissement non garanti ; ce sont les « **épargnants prudents** » : 48 % des foyers interrogés,
- Ceux qui diversifient leur épargne avec des supports non garantis dans le cadre de l'assurance-vie, de l'épargne retraite, par le biais de l'épargne salariale, ou encore en investissant dans la pierre-papier (SCPI/OPCI). Ce sont les « **les épargnants diversifiés** » : 21 % des foyers,
- Les « **investisseurs** » (31 % des foyers) plus autonomes, qui détiennent également fréquemment de l'assurance-vie, de l'épargne retraite ou de l'épargne salariale, mais qui investissent également, plus directement, sur les marchés financiers via un compte-titres ou un PEA. Parmi ces investisseurs, 20 % ont aussi investi en crypto-actifs et 2 % détiennent uniquement des crypto-actifs.

Segmentation des épargnants selon le type de placements détenus au sein du foyer (1)



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement

(1) La question posée était la suivante : « Voici des produits d'épargne ou de placement appartenant, de près ou de loin, au domaine de la bourse. Merci d'indiquer dans la liste ci-dessous ceux que vous possédez dans votre foyer. »

La liste des produits affichée n'incluait aucun produit d'épargne bancaire (livrets, épargne logement...). Le seul placement garanti mentionné était l'assurance-vie en euros.

Aide à la lecture : 31 % des personnes interrogées ont déclaré détenir, au sein de leur foyer, au moins un produit non garanti au sein d'un compte-titres ou d'un PEA (actions, obligations, fonds, ETF, produits de bourse, crypto-actifs).

Les « investisseurs » versus les « épargnants diversifiés »

Les investisseurs sont plus souvent des hommes que les épargnants « diversifiés » (59 % contre 45 %), sont légèrement plus jeunes (49 ans contre 51 ans), et possèdent un patrimoine financier moyen nettement supérieur (111 k€ contre 74 k€).

Ils sont plus fréquemment confiants dans leur avenir financier (36 %, contre 23 %) et 58 % d'entre eux s'estiment connaisseurs en matière de placements, contre 33 %.

Plus optimistes, 56 % des investisseurs ont l'intention d'investir à court, moyen ou long terme en actions (contre 25 %).

Les épargnants diversifiés sont plus attentifs que les investisseurs à la sécurité et à la disponibilité de leurs avoirs, à l'instar des épargnants prudents. Ils ne sont qu'un quart à estimer que le contexte actuel de faible rémunération des placements garantis ou d'inflation les incite à prendre plus de risque, contre la moitié des investisseurs.

Ils se distinguent des investisseurs dans leur perception des placements en actions. Ils sont nettement plus nombreux que ces derniers à penser qu'ils sont réservés à des personnes aisées financièrement (60 % contre 43 %), ou que ce sont des placements trop risqués (79 % contre 62 %).

59 % des investisseurs s'attendent à des placements en actions rentables ces 5 prochaines années, contre 45 % des épargnants en diversification et 17 % des épargnants prudents. Ils escomptent une rentabilité de 4,1 % par an, contre 3,1 % pour les autres épargnants (épargnants diversifiés et épargnants prudents).

La majorité des investisseurs est peu investie

Les investisseurs ont indiqué la répartition de leur patrimoine financier entre les différents types d'épargne ou de placements possédés. La part investie en bourse (actions, obligations, placements collectifs en actions et/ou en obligations...) s'établit en moyenne à 17 % de leurs avoirs financiers globaux. Les plus investis sont les 35-44 ans (21 %) et les plus de 75 ans (idem). Les moins investis sont les moins de 35 ans. Cette part investie augmente avec le montant des patrimoines financiers détenus.

Par ailleurs, 4 % des avoirs financiers des investisseurs sont en pierre-papier et 10 % sont d'« autres types de placements ».

Les détenteurs déclarés de crypto-actifs (8 % des répondants) ont indiqué que 50 % de leurs avoirs sont investis dans ces « autres types de placements ». ■

Le rapport détaillé de l'étude est accessible sur le site de l'AMF dans la rubrique [Publications/Rapports, études et analyses](#).